

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-15556 / 111902
UNS Services SA, 1206 Genève
nettoyage des bus des TPG en dehors des heures d'exploitation des véhicules.
besoins spéciaux de consommation
2 H
15.12.2009–30.11.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-15574 / 111901
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2740 Moutier
décolletage et reprise:
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-15552 / 100847
Aproz Sources Minérales SA, 1994 Aproz
Production, Logistique, Maintien
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
120 H, 24 F
01.01.2010–31.12.2013 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-15555 / 100847
Aproz Sources Minérales SA, 1994 Aproz
Laboratoire/assurance qualité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 3 F
01.01.2010–31.12.2013 (Renouvellement)
- 09-15557 / 111902
UNS Services SA, 1206 Genève
entretien et nettoyage des lignes de production (Atelier/lavage)
chez Firmenich SA, usine de Satigny.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

- 09-15558 / 101706
FDS Fromagerie de Saignelégier SA, 2350 Saignelégier
cave et production: préparation de la matière et des lignes pour la production de fromages.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
01.12.2009–30.11.2012 (Nouveau permis)
- 09-15573 / 102100
Ainet Jemada Import SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux, EMS, écoles, etc. sur tout le territoire suisse
besoins spéciaux de consommation
6 H
25.02.2010–31.01.2013 (Renouvellement/modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-15551 / 100847
Aproz Sources Minérales SA, 1994 Aproz
Technique de maison/d'installation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H, 2 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-15579 / 111903
Fondation du laboratoire d'horlogerie et de microtechnique de Genève (LHMG),
1227 Les Acacias
laboratoire: contrôle en vue de la validation et certification pour la norme chronomètre (ISO 3159) des montres.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H, 2 F
01.12.2009–30.11.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-15554 / 100847
Aproz Sources Minérales SA, 1994 Aproz
Production, Logistique, Maintien
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H, 20 F
01.01.2010–31.12.2013 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

– 09-15545 / 111639

Planzer Transports SA, 1580 Avenches

logistique / secteurs; torréfaction, conditionnement, stockage et maintenance pour le Centre de production Nespresso.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
22 H

24.03.2009–31.03.2012 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

19 janvier 2010

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail